

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 FÉVRIER 2026

### COMMUNE DE SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE

La réunion a débuté le 5 février 2026 à 20h30 sous la présidence du Maire, Monsieur MATHIS William.

#### **Membres présents :**

Monsieur BOUSIGUES Fabien  
Madame CHOSEROT Magali  
Monsieur COLNAT Gérard  
Monsieur FREMINET Eric  
Monsieur GANAYE Julian  
Madame JACQUEL Olivia  
Madame JACQUOT Christine  
Madame KICINSKI Catherine  
Monsieur LALEVEE Christophe  
Madame MAILLARBAUX Patricia  
Madame MARCHAL Lucette  
Monsieur MATHIS William  
Monsieur PETIT Bruno  
Monsieur SCHULZ Didier  
Madame VAGNIER Laurence

#### **Membres absents excusés :**

Monsieur GENTIS Adrien  
Madame RICHARD Anne-Marie

#### **Membres absents :**

Monsieur DIAS FERRAZ Fernando

Secrétaire de séance : Madame MARCHAL Lucette

Le quorum (plus de la moitié des 18 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

#### **Ordre du jour :**

20260101 - Approbation du procès-verbal du 09/12/2025  
20260102 - Rémunération des agents recenseurs et du coordonnateur communal  
20260103 - Augmentation du montant de participation employeur au titre de la couverture "Mutuelle Santé" des agents  
20260104 - Approbation convention de mise à disposition de personnel pour le service des eaux de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges  
20260105 - Subvention exceptionnelle Classe de découvertes - Ecole de Sauceray  
20260106 - Participation financière SMIC pour l'exercice 2026  
20260107 - Participation de la commune aux frais de transport scolaire  
20260108 - Demande subvention auprès de l'agence de l'Eau pour la création du Parking Mairie  
20260109 - Avis sur la demande d'adhésion et de retrait Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale (SMIC)  
20260110 - Approbation du rapport 2025 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)  
- Questions diverses

#### **20260101 - Approbation du procès-verbal du 09/12/2025**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des voix (sans remarque).

**15 voix pour**

#### **20260102 - Rémunération des agents recenseurs et du coordonnateur communal**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, fixe ainsi qu'il suit leur rémunération :

- Les agents recenseurs seront payés à raison de :
- 1.15 € brut par feuille de logement
- 1,70 € brut par bulletin individuel rempli.
- 12.02 € brut de l'heure pour chaque demi-journée de formation
- Un forfait de 37 € brut pour la tournée de reconnaissance.
- L'agent recenseur, agent de la collectivité, bénéficiera d'une rémunération en heures supplémentaires en fonction des heures effectuées pour cette mission.

Le coordonnateur communal, agent de la collectivité, bénéficiera d'une indemnité équivalente à la moyenne des salaires bruts versés aux agents recenseurs.

**15 voix pour**

#### **20260103 - Augmentation du montant de participation employeur au titre de la couverture "Mutuelle Santé" des agents**

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité de voix, décide de fixer la participation financière de la collectivité au risque « mutuelle santé » susmentionné, à 15.00 € par agent et par mois, quelle que soit la quotité ou la modalité d'exercice du travail fourni par chaque agent. Cette participation sera versée mensuellement, directement à chaque agent et viendra en déduction de la cotisation versée à l'opérateur. Le montant de la participation de la collectivité sera, le cas échéant, réajusté de plein droit afin de se conformer au minimum imposé par toute évolution législative ou réglementaire.

**15 voix pour**

#### **20260104 - Approbation convention de mise à disposition de personnel pour le service des eaux de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges**

Il est proposé aux membres du Conseil municipal la mise en place d'une convention de mise à disposition de personnel communal de Saint-Michel-sur-Meurthe à la Communauté d'Agglomération pour apporter ses connaissances techniques concernant les installations d'EAP de la commune de Saint Michel sur Meurthe.

Le temps de travail sera rémunéré à la mairie de Saint Michel sur Meurthe en fonction des barèmes en vigueur et Il convient d'opter pour le régime de la franchise en base.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, approuve les termes de la convention de mise à disposition de personnel avec la Commune de Saint-Michel-sur-Meurthe, et autorise Monsieur Le Maire à signer ladite convention.

**15 voix pour**

#### **20260105 - Subvention exceptionnelle Classe de découvertes - Ecole de Sauceray**

Monsieur le Maire fait savoir aux membres du Conseil Municipal que Monsieur le Directeur de l'école Primaire Marguerite Mathis prévoit d'organiser une classe de découvertes dans le Pas-de-Calais à La commune de Merlimont-Plage.

Le voyage est programmé sur une semaine du 1er au 5 juin 2026 avec visite du château de Hardelot, visite de l'aquarium de Nausicaa Boulogne-sur-Mer, voyage à bord d'un train historique, visite du parc du Marquenterre et des dunes, char à voile, visite des Hortillonnages et de la cathédrale d'Amiens.

Pour l'aider à financer ce projet Monsieur le Directeur sollicite une subvention exceptionnelle auprès de la Municipalité de Saint-Michel-sur-Meurthe.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, décide de verser une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 4 730.00 € soit sur une base de 43 élèves (110.00 € / enfant) à la coopérative scolaire de l'école Primaire Marguerite Mathis.

**15 voix pour**

#### 20260106 - Participation financière SMIC pour l'exercice 2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, inscrit la somme de 1 110.11 € au compte 6558 du Budget Primitif 2026, représentant la participation syndicale budgétaire au Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale des Vosges.

**15 voix pour**

#### 20260107 - Participation de la commune aux frais de transport scolaire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de participer à l'intégralité des frais de transport à la charge des familles à compter de la rentrée scolaire 2025/2026 en leur versant une subvention d'un montant égal au prix de cette vignette de transport soit 80€ (enfants arrivés en cours d'année scolaire 2025/2026).

**15 voix pour**

#### 20260108 - Demande subvention auprès de l'agence de l'Eau pour la création du Parking Mairie

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, approuve le projet de la création du Parking Mairie et de solliciter des subventions au taux le plus élevé possible auprès de l'Agence de l'Eau.

**15 voix pour**

#### 20260109 - Avis sur la demande d'adhésion et de retrait Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale (SMIC)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, approuve le retrait et l'adhésion des collectivités.

**15 voix pour**

#### 20260110 - Approbation du rapport 2025 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, approuve le rapport définitif établi par la CLECT pour l'année 2025.

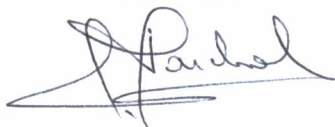
**15 voix pour**

#### Questions diverses

Aucune

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 22h11.

Madame MARCHAL Lucette  
Secrétaire de séance



Monsieur MATHIS William  
Le Maire

